

CHINE – Nouvelle étape dans la commercialisation du riz GM

Par Anne FURET

Publié le 27/11/2009, modifié le 27/02/2025

Le 27 novembre 2009, le Comité chinois de biosécurité a rendu un avis positif sur la culture du riz transgénique. D'autres approbations seront nécessaires avant que ce riz soit effectivement cultivé à l'échelle commerciale. Selon une réponse écrite du ministère de l'Agriculture chinois au Wall Street Journal, cela pourrait prendre deux à trois ans [1].

Ce riz, génétiquement modifié pour produire un insecticide, a été développé par la Huazhong Agricultural University. La Chine n'en est pas à sa première culture commerciale génétiquement modifiée (coton), mais une telle autorisation commerciale affecterait sa principale production, qui représente 31% de la production mondiale de riz.

A l'heure actuelle, aucun riz GM n'est commercialisé dans le monde, seules des cultures expérimentales sont en cours. Plusieurs pays ont déjà autorisé des riz génétiquement modifiés résistants à un herbicide de Bayer (Canada, Australie, Mexique, Etats-Unis) sans qu'ils soient pour autant effectivement commercialisés.

Depuis 2006, l'Union européenne connaît des cas de contamination de produits alimentaires en provenance de Chine par du riz GM Bt63. Ces contaminations sont issues de cultures illégales de 2006. En novembre encore, des contaminations ont été constatées.

[1] <http://online.wsj.com/article/SB125...>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/chine-nouvelle-etape-dans-la-commercialisation-du-riz-gm/>